

Elections: "On est déjà hors des rails légaux"

Congo-Kinshasa La demande de prolongation des délais a été renvoyée sine die par les juges.

Le 7 octobre, la Cour constitutionnelle a renvoyé sine die l'examen de la demande de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) de prolonger les délais légaux pour organiser l'élection présidentielle. En réalité, cette demande aurait dû être déclarée irrecevable puisque la Ceni ne fait pas partie des institutions autorisées à saisir cette Cour en matière d'interprétation de la Constitution (fixées par l'article 161 de la Constitution) – fort logiquement puisque la loi fondamentale, qui a été bien pensée pour bloquer toute dérive autocratique, prévoit seulement que la présidentielle se tienne dans les délais normaux (art. 73) ou, s'il y a vacance, que le président du Sénat prenne les fonctions du chef de l'Etat, le temps – 120 jours maximum – que soit organisée l'élection (art. 75)", explique à "La Libre Belgique" Didier Nkingu, de l'ASBL juridique Apropdec, qui suit de près les questions électorales congolaises. "Cet examen renvoyé sine die, on est légalement hors des rails."

L'Apropdec s'étonne que la Ceni annonce ne pouvoir organiser les scrutins dans les temps impartis. "Elle doit pou-

voir les organiser à tout moment, s'étrangle Didier Nkingu. Par exemple s'il y a dissolution de l'Assemblée nationale (art. 148 de la Constitution) ou d'une assemblée provinciale (art. 197), élection d'un nouveau gouverneur de province (art. 198), élection partielle (art. 110) ou s'il y a vacance à la présidence de la République (art. 76)."

Ne fonctionne pas depuis 2011

Il serait possible "comme en Belgique" d'établir le fichier électoral à partir du registre de la population, souligne le juriste, si l'Office national d'identification de la population (Onip) fonctionnait. "Cet organe, qui dépend du ministère de l'Intérieur, a été créé en 2011 et doté d'un conseil d'administration et de cadres en 2014. Mais il ne fonctionne toujours pas. Pourquoi ? Le ministre de l'Intérieur", Evariste Boshab, "doit l'expliquer".

Pour Didier Nkingu, sans l'Onip, "c'est se moquer du monde d'annoncer", comme l'a fait le Dialogue ⁽¹⁾, "que l'on tiendra le même jour les élections du Président, des députés nationaux et des députés provinciaux : pour ces deux derniers scrutins, il faut découper les circonscriptions au prorata de la population. Il faut donc la compter – ce qui est le travail de l'Onip. Celle-ci ne fonctionnant pas, la seule élection que l'on puisse tenir ⁽²⁾, c'est la présidentielle, pour laquelle il n'y a qu'une seule circonscription, le pays. Du moins si l'on prolonge lé-

galement la durée de validité des cartes électorales, qui a expiré le 6 décembre 2006, à la fin de la transition."

Car, si on en parle depuis 2003, l'Etat n'a toujours pas délivré de vraies cartes d'identité à ses citoyens, souligne M. Nkingu.

UDPS et UNC ont avalisé un glissement

Ce dernier ne s'en prend pas qu'aux kabilistes. Il s'insurge aussi contre le "régime spécial" proposé par le Rassemblement d'opposition, non prévu par la Constitution. Nombre de politiciens rejettent l'idée que le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo, soit chef d'Etat intérimaire à la fin du mandat de M. Kabila, le 20 décembre, au motif que ce Sénat est en place depuis 2007 : l'élection de 2011-2012 n'avait pas eu lieu, après le scandale international causé par les élections "non crédibles" du Président et des députés nationaux en novembre 2011. Ayant dépassé son mandat, M. Kengo serait "illégitime".

M. Nkingu s'insurge: "En 2013, Kabila avait annoncé le maintien des sénateurs et des députés provinciaux jusqu'à l'élection de leurs remplaçants. Ni l'UDPS (d'Etienne Tshisekedi), ni l'UNC (de Vital Kamerhe) n'avaient rien dit. Il y a donc un accord non dit sur ce 'glissement'. Donc Kengo est toujours légitime."

MFC

→ (1) Forum peu représentatif supposé fixer un calendrier électoral consensuel; il s'est enlisé.

→ (2) En 2006 et 2011, on avait extrapolé la population des circonscriptions à partir des chiffres disponibles.

L'Eglise, en tournée "pour alerter le monde"

■ Une délégation de la Conférence des évêques est à Bruxelles.

Nous sommes venus pour alerter le monde. Pour qu'on ne puisse pas dire, plus tard, 'nous ne savions pas.' La Conférence des évêques du Congo (Cenco) a envoyé une délégation en tournée européenne pour alerter des dangers d'explosion dans l'ancienne colonie belge. Nous l'avons rencontrée à Bruxelles.

"Nous demandons une plus grande

implication de l'Union européenne dans la crise congolaise, au nom des valeurs que nous partageons avec les Européens", explique M^{re} Marcel Utembi, archevêque de Kisangani, président de la Cenco et chef de la délégation. Le prélat fait aussi valoir que l'UE "a déjà beaucoup investi au Congo. Si tout est détruit, à quoi cela aura-t-il servi ? Il faut aider à garantir une passation de pouvoir pacifique et donner un avenir à ce pays", souligne-t-il.

L'Eglise attend les conclusions du "Dialogue" pour les confronter à celles du Conclave du Rassemblement de l'opposition.

Et M^r Fidèle Nsielele, président de la Commission épiscopale Justice et Paix, de rappeler: *"Il y a au Congo des millions de jeunes qui n'ont pas d'avenir et, donc, rien à perdre."*

Confronter les deux textes

La Cenco a suspendu en septembre sa participation au "Dialogue" politique supposé mettre sur pied un calendrier électoral respectant la Constitution, alors que le régime a multiplié les manœuvres en vue de maintenir le président Joseph Kabila au pouvoir au-delà de la fin de son second mandat, le 19 décembre prochain. Elle l'a suspendu d'abord *"par solidarité et compassion"* pour les familles de la cinquantaine de personnes tuées lors de la répression de la manifestation du 19 septembre réclamant le départ du chef de l'Etat. Ensuite parce que cette manifestation *"a démontré que, même si nous*

continuions à siéger au Dialogue, ses conclusions ne seront pas une solution" en raison du manque d'inclusivité de ce forum, où ne siègent que la majorité présidentielle et une petite partie de l'opposition et de la société civile.

L'Eglise attend cependant les conclusions du "Dialogue" – qui se font

attendre – pour les confronter à celles du Conclave du Rassemblement de l'opposition qui s'est tenu au début de ce mois à Kinshasa. *"Il y a du bon et du moins bon des deux côtés. On va essayer de trouver un accord global, souligne M^r Utembi. Pour nous, l'important est surtout le respect de l'esprit de la Constitution – l'alternance au pouvoir, la limitation des mandats présidentiels... Mais, pour les délais, on ne doit pas la suivre à la lettre, même si nous sommes persuadés que ceux proposés par la Ceni (Commission électorale nationale indépendante) peuvent être raccourcis. L'important est qu'il y ait un accord acceptable par les forces politiques et la société civile."*

MFC

Gédéon le cannibale, reçu en héros

Lubumbashi a été mardi le cadre d'une cérémonie qui a scandalisé nombre de Congolais. Le bandit Gédéon, condamné à mort par un tribunal militaire congolais en mars 2009 pour crimes de guerre et contre l'humanité, insurrection et terrorisme, a été accueilli par des chants, des danses et le gouverneur du Haut-Katanga, Jean-Claude Kazembe. Le général Philémon Yav, commandant de la 22^e région militaire, a annoncé, rapporte l'AFP, que Gédéon, vêtu d'un T-shirt à l'effigie du président Joseph Kabila et accompagné d'une centaine de siens, *"a déposé les armes"* et n'est pas détenu mais *"sous surveillance de l'armée"*.

Gédéon Kyungu Mutanga wa Bafunkwa sème depuis le début de ce siècle la terreur dans le Nord-Katanga. Il est issu des milices *"d'autodéfense"* créées par Laurent Kabila (père du chef de l'Etat) en 1998, durant la guerre, puis abandonnées à leur sort. La bande de Gédéon se fera connaître en quelques années pour sa cruauté et les exactions horribles qu'elle commet contre des civils, notamment le cannibalisme.

En mai 2006, il s'était rendu aux casques bleus de l'Onu avec 200 de ses "hommes" (la

plupart étaient des enfants). Il sera remis peu après à la justice militaire congolaise.

En septembre 2011, deux mois avant les élections, une attaque de sa prison de haute sécurité, la Kasapa, lui permet de s'évader. Une évasion qui fera beaucoup jaser en raison du peu de réaction des deux camps militaires proches, d'autant que la commission d'enquête chargée de l'affaire n'a jamais remis son rapport.

Depuis son évasion, Gédéon avait repris ses exactions anthropophages contre la population du *"Triangle de la mort"* (zone Mitwaba, Manono, Kabalo, région d'origine du père Kabila) sans être inquiété autrement que par une opération de l'armée en 2014 contre son *"bunker"*. Les militaires ne trouvèrent personne au logis, Gédéon ayant vraisemblablement été averti.

En 2015, le cannibale avait annoncé la création de son parti, le Mouvement des indépendantistes révolutionnaires africains (MIRA), donnant un tour politique à ses crimes. Mardi, il a annoncé qu'il *"déposait les armes"*, voulait *"la paix"*, n'avait *"peur de personne ni de la justice de [son pays]"*.

Marie-France Cros